

Motion 2001

relative à la planification rationnelle à moyen et long termes des bâtiments scolaires des secondaires 1 et 2 comprenant les pôles de formation professionnelle, des bâtiments du tertiaire comprenant la HES-SO Genève et l'Université

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- la forte croissance du nombre d'étudiant-e-s dans les différents ordres d'enseignement;
- la dispersion des lieux d'enseignement dans le canton;
- l'absence de coordination et le manque de vision à long terme en matière de planification des bâtiments;
- la volonté déclarée du Conseil d'Etat d'investir dans la formation au sens large;
- la disparité de la qualité des bâtiments d'enseignement,

invite le Conseil d'Etat

à présenter sans délai au Grand Conseil les projets de planification de rénovation et de construction des bâtiments des différents ordres d'enseignement.